

À publier immédiatement

COVID-19

Premier cas confirmé au Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 19 mars 2020 – La Direction de santé publique du Bas-Saint-Laurent informe la population qu'une première personne infectée au COVID-19 a été confirmée dans la région du Bas-Saint-Laurent. Elle a été infectée par une personne d'une autre région qui revenait de voyage.

Ce premier cas confirmé au Bas-Saint-Laurent a été pris en charge au Centre hospitalier régional du Grand-Portage (CHRGP) dans les derniers jours. Sa condition ne nécessitant pas d'hospitalisation, cette personne a été placée en isolement à la maison pour une période de 14 jours. Elle collabore étroitement avec la Direction de la santé publique.

L'enquête épidémiologique de la santé publique est déjà amorcée. Les gens qui ont été en contact étroit avec cette personne ont été identifiés et les directives à respecter leur ont été transmises.

Depuis des semaines, l'équipe du CISSS du Bas-Saint-Laurent est mobilisée, prête à agir pour faire face à la situation et demeure en vigie étroite de la propagation de la COVID-19 dans la région. La santé publique en profite également pour rappeler les mesures de base visant à diminuer les risques de propagation des infections respiratoires, notamment :

- Lavez vos mains fréquemment au moyen de savon et d'eau (au moins 20 secondes) ou d'un désinfectant à base d'alcool;
- Si vous toussiez ou éternuez, utilisez de préférence un mouchoir, jetez-le ensuite et lavez vos mains. Si vous n'avez pas de mouchoir, toussiez ou éternuez dans le pli du coude ou le haut du bras. Lavez vos mains ensuite;
- En cohérence avec les directives gouvernementales et pour contribuer à l'effort collectif requis pour contenir la transmission du virus, nous vous demandons également de limiter vos contacts sociaux non nécessaires et de garder une distance d'un à deux mètres.

Pour plus d'informations sur la COVID-19 : Quebec.ca/coronavirus

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 759 M\$, le CISSS emploie quelque 7850 employés, peut compter sur 568 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

Information : Ariane Doucet-Michaud
Conseillère-cadre aux communications stratégiques
à la présidence-direction générale et relations avec les médias
418 734-2112 (bureau)
418 318-4751 (cellulaire)
ariane.doucet.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
www.cisss-bsl.gouv.qc.ca